

# Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal



Au-delà des cycles économiques :  
la nécessité pour **Montréal** de mettre  
à profit tous ses atouts

Partenaire exclusif



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada



Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

# Table des matières



## > Éditorial

Au-delà des cycles économiques : la nécessité pour Montréal de mettre à profit tous ses atouts >> 3



## > Survol et tendances

États-Unis >> 4  
Canada >> 4  
Québec >> 5



## > Notre conjoncture économique

Marché du travail >> 6  
Marché de l'habitation >> 6  
Marché financier >> 7  
Commerce extérieur >> 9



## > Économie du Grand Montréal

Le secteur manufacturier de Montréal : en avant la croissance ! >> 10  
L'industrie de l'habillement et l'application de normes sectorielles du travail permanentes >> 10  
Taxation des aéroports de Montréal : un frein à l'investissement ? >> 11



## > Clin d'oeil sur Montréal

Sous-financement des universités québécoises : le bât blesse >> 13



## > Économiste invité

Examen territorial de l'OCDE : Montréal, une stratégie pour renforcer la compétitivité >> 14



## > Chronique DEC

Les défis économiques de Montréal >> 16

*Le présent document porte sur des données d'avant le 31 janvier 2004.*

N.B.: Pour un supplément d'information statistique, consultez le bulletin électronique mensuel de la Chambre, à la section *Tableau de Bord extra de La Cité*. Pour y accéder: [www.ccmq.ca/tdb-extra](http://www.ccmq.ca/tdb-extra)

*Tableau de Bord* est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.

**Directrice de la publication**  
Isabelle Hudon

**Révision et coordination**  
Madeleine Murdock

**Conception graphique**  
Talengo design inc.

Également disponible  
sur le site Web de la Chambre :  
[www.ccmq.ca](http://www.ccmq.ca)

### Pour nous joindre :

380, rue St-Antoine Ouest  
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7  
Tél. : (514) 871-4000  
Télé. : (514) 871-1255

**Rédactrice**  
Annie Vallières, économiste

**Collaboration**  
Robert Lacroix, CREPUQ  
Mario Pezzini, OCDE  
Caroline Ranger, DEC

**Impression**  
Reprotech

Société canadienne des postes –  
Envoi de publications canadiennes –  
Convention no 40063203

# Éditorial

## Au-delà des cycles économiques : la nécessité pour Montréal de mettre à profit tous ses atouts



Le premier *Tableau de Bord* de l'année nous donne accès à la plupart des données nécessaires au bilan économique de 2003. À bien des égards, ces données confirment ce que nous savions déjà : 2003 n'aura pas été à la hauteur des prévisions. Ce fut en partie pour des raisons extérieures : la reprise au ralenti de l'économie américaine, la hausse soudaine du dollar canadien, le SRAS, la grande panne d'électricité... Ce fut également une année difficile en raison

de certains problèmes de « mécanique interne » : incertitude entourant l'avenir des nouvelles villes, stagnation de l'emploi, remise en question d'investissements nécessaires et attendus (notamment le Contrat de ville et la modernisation de la rue Notre-Dame).

L'année qui commence s'annonce mieux, grâce, en grande partie, à une évolution favorable du cycle économique. En effet, les choses vont de mieux en mieux, tant chez nos voisins du sud qu'un peu partout dans le monde. Pour la première fois depuis 1996, le monde devrait connaître une année de croissance simultanée. En plus des États-Unis, l'Asie et l'Europe (à moindre échelle) envisagent 2004 avec optimisme. Cette reprise favorisera indéniablement nos exportateurs et devrait permettre d'amoindrir l'impact de la hausse du dollar. Ainsi, la région métropolitaine de Montréal devrait connaître, en 2004, selon le Conference Board du Canada, une croissance de 3,4 % de son PIB. En outre, 28 000 nouveaux emplois devraient être créés. Au cœur de cette croissance, le secteur manufacturier devrait jouer un rôle particulièrement important.

Au-delà de ces bonnes nouvelles, une réalité troublante demeure : l'économie de l'agglomération urbaine de Montréal ne performe pas à la pleine hauteur de son potentiel. Pour la Chambre, c'est là le principal message que nous devons tirer de « l'examen territorial » de la région de Montréal fait par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et que M. Mario Pezzini, chef de la Division des Examens territoriaux et de la Gouvernance de l'OCDE, et responsable de l'étude, nous présente en pages 14 et 15.

Ainsi, même si 2004 nous promet, sur le plan économique, de bonnes choses, l'OCDE vient nous dire que nous pourrions profiter davantage des bonnes années des cycles économiques si, entre autres choses, nous parvenions à améliorer la gouvernance du développement économique dans la région métropolitaine et à rehausser nos performances en matière d'innovation et de productivité. Faute de faire cela, l'économie montréalaise continue de tirer de l'arrière en termes de PIB *per capita* et se retrouve en 44<sup>e</sup> position par rapport aux 65 grandes régions métropolitaines internationales de la zone OCDE.

Cette étude de l'OCDE devrait certes nous faire réfléchir – et même nous rappeler des souvenirs ! En effet, bien des lacunes que l'OCDE observe dans l'économie montréalaise ont déjà été relevées au sein des rapports produits par MM. Laurent Picard (1986) et Claude Pichette (1993). Cela met encore plus en évidence l'urgence d'agir : parce qu'il n'y a pas pire erreur que celles que l'on répète.

Heureusement, 2004 pourrait nous réserver l'occasion de poser quelques gestes importants. D'une part, il semble clair que l'arrivée de M. Paul Martin à la tête du gouvernement canadien va placer la question des villes et de leur développement social et culturel au cœur des débats politiques sur la scène canadienne. Le remboursement intégral de la TPS aux villes – annoncé en février et réclamé par la Chambre depuis plus de deux ans – est d'ailleurs censé être un « signe d'ouverture » bien plus que l'aboutissement de la politique canadienne en matière de financement des villes. D'autre part, on peut s'attendre à ce que le gouvernement du Québec en vienne à donner suite à son engagement, formulé dans le discours du budget de juin dernier, « d'établir avec l'ensemble des municipalités une nouvelle approche qui visera à répondre à leurs besoins, par des politiques financières plus structurantes et plus responsabilisantes ». Ainsi, en ce début d'année, tous les espoirs sont permis quant à une amélioration significative, à terme, de la façon dont les agglomérations urbaines sont financées.

Ainsi, pour que 2004 soit à la hauteur des attentes de la Chambre, il faudra non seulement que l'économie métropolitaine suive le cycle : il faudra que Montréal mette à profit l'ensemble de ses atouts. Pour la Chambre, cela exige de faire preuve d'une plus grande cohérence dans la planification du développement de la région métropolitaine de Montréal; d'accompagner cette cohérence d'une meilleure cohésion de la part des acteurs stratégiques impliqués; et, enfin, pour contrer la faible productivité relative et le manque d'innovation, de développer la créativité des travailleurs et des entreprises.

Ce sont de grands défis, certes, mais qui n'ont rien d'insurmontable. Car l'enjeu est en réalité bien simple : aller au bout de ce que nous sommes. ■

Le président,

Benoit Labonté

# Survol et tendances

## États-Unis

### Une année de hauts et de bas

À l'heure de faire les bilans pour l'année 2003, la **création d'emplois** a plutôt été sans gains majeurs aux États-Unis. Le mois de décembre s'est soldé par une création nette de 1 000 emplois, pendant que les analystes prévoient des gains au-dessus de 100 000 emplois. Ce rapport mensuel a également révisé à la baisse les données des mois d'octobre et de novembre. Malgré le fait que les cinq derniers mois de 2003 se soient tous soldés par des gains nets d'emplois, les résultats de décembre sont à l'image du reste de l'année, soit une croissance bien en deçà des attentes. Le **secteur manufacturier** a été une des sources de recul des emplois au cours de la dernière année. Au dernier mois de 2003, 26 000 emplois dans ce secteur ont été perdus, ce qui signifie un 41<sup>e</sup> mois de repli consécutif de l'emploi pour ce secteur. Ces replis semblent être la conséquence d'une recherche de gains de productivité de l'économie américaine, ce qui s'est soldé par une productivité en hausse de 7,0 % et de 8,1 % au deuxième et troisième trimestre de 2003 (données non révisées au moment d'écrire ces lignes).

Sur une base annuelle, le **PIB américain** a tout de même connu en 2003 une croissance de 3,1 %. Les données du dernier trimestre de l'an dernier ont présenté des gains de 4,0 %, soit une légère baisse par rapport à la croissance effrénée de 8,2 % qui s'était dégagée de l'activité économique du trimestre précédent. L'investissement des entreprises, les exportations et la construction résidentielle demeurent les foyers de croissance importants du PIB. Pour ce qui est de l'**investissement des entreprises**, il semble que la recherche d'une meilleure productivité soit à l'origine des gains des trois derniers trimestres de 2003. La faiblesse du dollar américain demeure, quant à elle, un facteur qui contribue à stimuler les **exportations** qui ont augmenté de 19,1 % au quatrième trimestre de 2003. Quant à la **construction résidentielle**, elle continue d'être encouragée par des conditions monétaires favorables. Ce type de construction a progressé de 10,6 % au dernier trimestre de 2003, après avoir connu un gain de 21,9 % au troisième trimestre.

Sur ces bases, les analystes des grandes banques entrevoient une croissance économique forte en 2004. Certains facteurs demeurent sous surveillance, notamment le niveau élevé du **déficit du compte courant**<sup>2</sup> ainsi que celui du **déficit budgétaire américain**. Dans le premier cas, le bilan de 2003 devrait se solder par un déficit de l'ordre 550 milliards \$ (soit 5 % du PIB américain). À l'aube de la prochaine campagne électorale américaine, nous ne pouvons qu'espérer que ce déficit budgétaire n'ira pas en s'aggravant, compte tenu de

son niveau déjà anormalement élevé, à la suite des baisses d'impôts engendrées par les événements du 11 septembre 2001. ■

## Canada

### Un ciel plutôt grisâtre

L'année 2003 avait commencé sur des prédictions favorables, mais une succession de chocs imprévisibles est finalement venue jeter une ombre sur l'économie canadienne. La situation de l'**emploi** au pays a été lente à présenter des gains et c'est surtout grâce aux quatre derniers mois de 2003 que la création d'emplois annuelle a été positive, avec 270 800 emplois, une hausse de 1,7 % en regard de 2002. À la lecture des résultats de 2003, on note une présence accrue du groupe de travailleurs de 55 ans et plus, qui a connu une hausse de 8,6 % en décembre 2003 par rapport au même mois de l'année précédente.

Le **PIB canadien** a aussi connu une évolution en deçà des prévisions initiales (qui atteignaient jusqu'à 3,4 %). Après avoir connu une augmentation de 2 % au premier trimestre et un repli de 0,7 % au deuxième, le troisième trimestre a enregistré une croissance de 1,1 %, par rapport au précédent, ce qui représente une croissance inférieure à ce qui avait été anticipé jusque-là par la Banque du Canada. Au cours du troisième trimestre, il semble que les fabricants et les détaillants aient diminué leurs inventaires, ce qui, pour les entreprises, est généralement le signe précurseur d'une demande future moins forte. À la lecture des résultats mensuels disponibles en janvier pour le quatrième trimestre, soit ceux d'octobre et de novembre, nous pouvons prévoir, là encore, que les résultats du quatrième trimestre complet seront en deçà des prévisions.

Malgré cela, certains secteurs continuent de générer des retombées économiques importantes. Le secteur de la **construction résidentielle** en est un exemple, alors que les mises en chantier mensuelles ont atteint les niveaux élevés de 215 000 et 217 600 unités (données désaisonnalisées annualisées) en novembre et en décembre 2003. En regard de l'année complète, la moyenne des mises en chantier mensuelles a atteint 217 800 unités en 2003, comparativement aux 207 500 unités de 2002.

Cela n'est pas sans conséquence sur le crédit des ménages. À ce sujet, la Banque Scotia publiait récemment une étude sur l'évolution de l'**endettement des ménages** nord-américains. En résumé, cette étude démontrait que, malgré le fait que la faiblesse des taux de financement ait amélioré l'accès à la propriété, l'accroissement de l'endettement des ménages (consommation courante, habitation, emprunt) qui en découle pourrait malheureusement devenir problématique dans l'avenir, puisqu'il augmente la

2. La balance du compte courant se compose de la balance commerciale (transactions de marchandises uniquement) et de la balance des invisibles (soit le solde des services, des revenus nets de placements et du solde des transferts).

# Survol et tendances

vulnérabilité des ménages devant un revirement de situation économique. Déjà, le niveau d'endettement des ménages atteint 101,2 % du revenu personnel disponible en 2003 au Canada, comparativement à 98,0 % pour l'année précédente. Il est vrai qu'à court terme, la Banque du Canada ne semble pas vouloir augmenter son **taux directeur** – qui était de 2,50 % en janvier 2004 –, mais on peut prévoir qu'à moyen terme, une hausse aura lieu. Ce faisant, le montant de remboursement des dettes des ménages canadiens risque encore d'augmenter.

Un autre facteur ayant des répercussions négatives sur l'économie canadienne est celui de l'**appréciation du dollar canadien**. On note qu'elle a ralenti depuis le début de 2004, après la publication d'un deuxième rapport mensuel sur les expéditions manufacturières qui présentaient un repli (par rapport au mois précédent) de 0,5 % en novembre et de 1,2 % en octobre. Après s'être appréciée de 22 % en 2003, notre devise a perdu 2,14 cents US pendant le seul mois de janvier 2004. Malgré les variations du dernier mois, plusieurs analystes croient que l'effet de l'appréciation du dollar sur les bénéfices des entreprises sera plus palpable dans les mois à venir, au fur et à mesure que les **protections de change** (contrats à terme), signées en début de cycle d'appréciation, viendront à échéance.

Les perspectives économiques mondiales présentent des signes encourageants. La reprise économique américaine, européenne et particulièrement celle de l'Asie devraient en effet continuer de soutenir les **prix des matières premières**. Le Canada étant un grand exportateur<sup>3</sup> et un grand producteur<sup>4</sup> de matières premières, sa devise risque fort de suivre la progression de la demande mondiale pour ces produits. ■

## Québec

### Des nouvelles toujours positives

La **création d'emplois** au Québec pour 2003 s'est soldée par un gain de 57 200 emplois, en hausse de 1,6 % sur l'année précédente. La hausse enregistrée en 2003 est deux fois moins importante que celle enregistrée en 2002, notamment en raison de la chute de 17 000 emplois du secteur manufacturier en 2003 (comparativement aux gains de 13 000 emplois manufacturiers l'année précédente). Pratiquement tout le recul observé dans les emplois manufacturiers au pays, au cours de la dernière année, a été enregistré au Québec et en Ontario, deux provinces ayant un fort pourcentage d'entreprises manufacturières.

Pour une quatrième fois en cinq mois, la croissance du **PIB** québécois a été positive avec une progression de 0,3 % en octobre, par rapport au mois précédent. La croissance d'octobre repose sur la forte production des secteurs de la construction résidentielle (+1,9 %), du secteur manufacturier (+0,3 %), du commerce de détail (+1,2 %), ainsi que de l'hébergement et de la restauration (+4,2 %). Malgré le fait que la croissance du PIB sur les 10 premiers mois de 2003 soit positive, elle demeure tout de même moins forte qu'en 2002 (au cumul des 10 premiers mois de 2003, la croissance du PIB était de +2,1 %, comparativement à +4,1 % pour l'année complète de 2002).

Au sujet de la **construction résidentielle**, ce secteur continue de connaître une très bonne année et on évalue à environ 50 000 unités, la moyenne des mises en chantier pour toutes les régions du Québec en 2003 (sur la base des données mensuelles). Nul besoin de répéter que les taux hypothécaires peu élevés et la rareté des logements locatifs ont largement participé à l'activité de ce secteur. Pour sa part, le marché de la revente continue d'être en effervescence.

En ce qui a trait à la hausse de la production du **secteur manufacturier** d'octobre, cette augmentation n'est que la deuxième en six mois et la quatrième depuis janvier 2003. Grâce à la bonne tenue de la construction résidentielle, les produits du bois, dont la production a augmenté de 3,9 % en octobre, ont participé à cette croissance mensuelle du secteur manufacturier. Toutefois, force est de constater que la faiblesse de la demande américaine, qui persiste depuis 2001, et l'**appréciation du dollar canadien** de 18 %, survenue de janvier à octobre 2003, ont laissé cette année des marques sur le secteur manufacturier ainsi que sur les exportations. À cet égard, les **exportations manufacturières** ont chuté de 1,8 % sur cette période.

Du côté de la demande intérieure, la tendance annuelle demeure positive. C'est en particulier le cas pour le volet du **commerce de détail**, qui a crû de 1,2 % en octobre, une huitième hausse en douze mois, après avoir essuyé un repli de 0,7 % en septembre. Pour sa part, le **commerce de gros** a subi sa première baisse en cinq mois, soit un recul de 0,1 % pour octobre. L'activité dans ce secteur se poursuit néanmoins sur une tendance positive depuis le début de l'année 2003, avec un gain de 7,2 % en regard des 10 premiers mois de 2002. L'activité soutenue dans l'habitation continue d'encourager les ventes d'articles ménagers et de matériaux de construction, stimulant ainsi le commerce de gros. ■

3. Les matières premières représentent entre 30 à 40 % de nos exportations. Information tirée de l'allocation de Gordon Thiessen, le 23 septembre 1998.

4. Les matières premières comptent pour environ 25 % du PIB canadien. Donnée tirée de l'article de Marian Stinson, *Globe and Mail*, 7 janvier 2004, page B3.

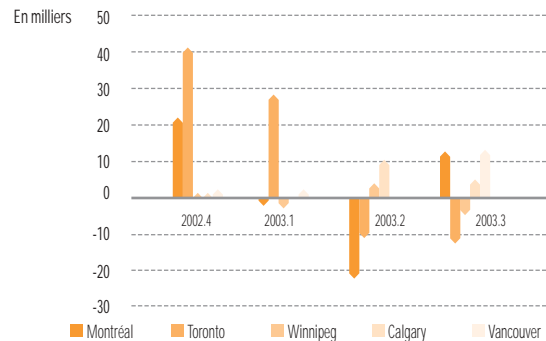
# Notre conjoncture économique

## Marché du travail

### Des bilans d'emplois contraires au Québec et au Canada

Au bilan de l'année 2003, l'agglomération urbaine de Montréal n'a créé que 14 000 emplois, et cela, grâce aux gains d'emplois réalisés dans les mois de septembre à novembre. Tout comme au Québec, la création d'emplois à Montréal a été fortement touchée par l'appréciation du dollar canadien et ses effets néfastes sur le secteur manufacturier, dont 50,5 % des établissements au Québec sont établis dans la région métropolitaine.

Comme nous l'avons présenté en décembre dernier, la création d'emplois à Montréal en 2003 s'est comportée de façon paradoxale. Malgré les différentes crises qui ont frappé directement l'Ontario et indirectement le Québec, la capitale ontarienne a créé 37 700 nouveaux emplois, soit plus de deux fois le nombre créé à Montréal. Il demeure cependant important de mentionner que Montréal, à la suite du dégonflement du secteur des hautes technologies, a épongé des pertes de seulement 2 000 emplois (variation calculée sur la période 2001-2003), pendant que les villes de Toronto, Vancouver et Ottawa subissaient des pertes respectives de 38 800, 15 800 et 11 800 emplois.



Création nette d'emplois - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

À la suite de la création d'emplois phénoménale qu'a connue le Québec en 2002 (+166 100 emplois), l'année 2003 s'est révélée très décevante avec des gains nets de 27 300 nouveaux emplois, tous à temps partiel. Encore une fois, le secteur manufacturier serait à l'origine d'une partie du recul enregistré sur

le marché du travail au Québec l'an dernier. Statistique Canada relevait que, depuis novembre 2002 – date à laquelle le secteur manufacturier a connu son plus récent sommet –, ce secteur a perdu 44 000 emplois au Québec. Ces pertes ont cependant été compensées par les gains dans les secteurs des soins de santé, de l'assistance sociale, de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la construction. Après avoir connu des augmentations successives de 25 500 et de 54 200 depuis octobre, l'emploi a clôturé l'année en décembre sur une mauvaise note, avec la perte de 26 900 emplois, ce qui a fait augmenter le taux de chômage de 0,3 point, à 9,4 % (pour décembre).

Grâce au regain d'emplois du quatrième trimestre, l'économie du Canada a créé 270 800 emplois en 2003, dont la majorité (90 %) était à temps plein. C'est peut-être peu lorsqu'on compare la création d'emplois au pays en 2003 à celle de 2002, mais cela demeure une bonne performance lorsqu'on fait le bilan de tous les chocs à avoir frappé le pays : le SRAS, le cas de vache folle, les feux de forêt, la panne d'électricité d'août, l'ouragan Juan et l'appréciation du huard. En regard des statistiques des différents groupes d'âge, ce sont les personnes de 55 ans et plus qui ont su profiter des gains d'emploi en 2003, avec près de 60 % des nouveaux postes. Et contrairement à l'an dernier, le groupe des 15 à 24 ans a été beaucoup moins privilégié en comblant seulement 5,3 % des nouveaux postes. Tout compte fait, le pourcentage de la population active – qui détient un emploi ou en recherche un – a atteint 67,7 % en décembre, soit un niveau qualifié de « sans précédent » par Statistique Canada. Le taux d'emploi<sup>5</sup> a également atteint un sommet à 62,7 % pour la même période. ■

## Marché de l'habitation

### Une année record

À l'échelle du pays, le secteur de la construction a connu une autre année exceptionnelle. Les bas taux hypothécaires, les faibles taux d'inoccupation des logements locatifs et l'étréouissement du marché de la revente ont donné le ton à ce secteur cette année encore.

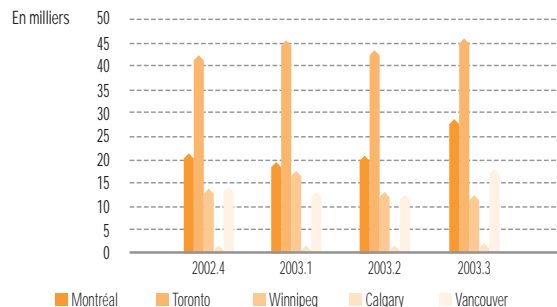
Pour un sixième mois consécutif, la construction résidentielle de l'agglomération urbaine de Montréal a connu une croissance en décembre 2003. Ce mouvement continu et soutenu s'est soldé par une augmentation des mises en chantier de 18 % en 2003 par rapport à 2002. Au mois de décembre, la région métropolitaine de Montréal a affiché une croissance de 26 % des mises en chantier, grâce à une croissance fracassante de 92 % pour le secteur de la Rive-Sud. En termes de types de logement, ce sont ceux en copropriété qui ont volé la vedette en décembre, avec une croissance de 50 % à l'échelle de la région métropolitaine. Les logements locatifs ont suivi avec une croissance de 25 %, propulsé par l'activité du secteur de la Rive-Sud. Avec la timide hausse du taux

5. Le taux d'emploi désigne le pourcentage de personnes en âge de travailler qui occupent un emploi.

# Notre conjoncture économique

d'inoccupation dans le Grand Montréal, évalué à 1 % en 2003, comparativement à 0,7 % pour l'année précédente, ceci n'a rien pour diminuer l'intensité des mises en chantier.

Au cumul des mois de 2003, l'agglomération de Montréal aura connu un total de 24 321 mises en chantier, soit une croissance de 18 % par rapport à 2002. En traçant le bilan annuel, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qualifiait 2003 comme étant une année record sur le plan de la construction de logements en copropriété, alors que près de 32 % des mises en chantier étaient de ce type.



Mise en chantier - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Pour sa part, le secteur de la construction au Québec a connu en décembre une autre forte croissance mensuelle, avec une hausse de 26 %, par rapport à la même période de l'année précédente. Les centres urbains de Gatineau, de Trois-Rivières et de Montréal ont été les centres les plus actifs en décembre. Le bilan annuel de 2003 révèle que tous les types de marchés (maisons individuelles autant que logements collectifs de toute sorte) ont connu une très bonne croissance. Au cours de cette période, 39 857 mises en chantier ont été réalisées, soit une croissance de 19 % par rapport à 2002. Tout comme à Montréal, c'est le logement collectif – comprenant, entre autres, les logements en copropriété – qui a enregistré les gains les plus forts au Québec : ce type de construction a connu un gain de 29 % en un an, une hausse fortement alimentée par la croissance de 49 % des mises en chantier de copropriétés (à 9 391 logements). L'effervescence qu'a connue ce type de logement ne surprend nullement les gens de la SCHL, en raison des changements démographiques et des conditions économiques et monétaires. Tout compte fait, l'organisme fédéral prévoit au Québec, pour 2004, des mises en chantier à hauteur de 48 000 unités (données désaisonnalisées annualisées – DDA), comparativement aux 49 000 unités en DDA de 2003.

En ce qui a trait au Canada, les mises en chantier de décembre ont été marquées par une hausse de 1,2 %, à 217 600 unités en DDA, par rapport à novembre 2003. Les mises en chantier de logements collectifs dans les centres urbains ont présenté la plus forte variation positive avec une croissance de 5,9 %, à 88 200 logements en DDA. Quant aux logements individuels, soit les maisons unifamiliales, ils ont diminué de 2,2 %, à 103 500 unités DDA, en décembre. Sur l'année complète de 2003, la SCHL évalue à 2,7 % la baisse des mises en chantier de type unifamilial, ce qui n'est pas alarmant compte tenu de la croissance de 30 % qu'a connu cette même catégorie en 2002.

Selon la SCHL, le nombre de mises en chantier a atteint, en 2003, un sommet de 217 800 – un nombre qui n'avait pas été égalé depuis 1988. Pour 2003, ce sommet a largement surpassé les prévisions de 189 000 unités formulées en début d'année. Au cours des prochaines années, le marché de la construction devrait ralentir au fur et à mesure que la Banque du Canada tendra vers une restriction de sa politique monétaire. Pour cette raison, le nombre devrait atteindre 204 000 unités en 2004, selon la SCHL. ■

## Marché financier

### Taux d'inflation

Au cours des mois de juillet à novembre 2003, l'indice de référence de la Banque du Canada – indice des prix à la consommation (IPC) hormis les huit composantes les plus volatiles<sup>6</sup> ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes – s'est maintenu légèrement sous la cible de l'inflation de 2 %. Pour le mois de décembre, la Banque du Canada publiait une inflation de 2,0 % et un indice de référence de 2,2 %. Cela n'a rien d'alarmant puisque, plutôt que d'être le portrait de pressions à la hausse sur le niveau des prix actuels, cette hausse de l'inflation est plutôt le résultat des rabais appliqués, par le gouvernement ontarien, aux tarifs d'électricité il y a un an (en décembre 2002, soit la période comparable). Quant aux facteurs propres au mois de décembre 2003, la variation mensuelle de l'IPC avait comme source l'augmentation des prix des fruits et légumes, de l'énergie, des boissons alcoolisées et du tabac (en raison de la hausse des taxes imposées sur ce produit par les gouvernements québécois et ontarien).

Malgré ce léger dépassement de l'inflation, par rapport à sa cible, à court terme, la banque centrale prévoit que « l'indice de référence demeurera probablement sous la cible visée jusque tard en 2005 ».

6. Les huit éléments les plus volatiles sont les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.

# Notre conjoncture économique

## Taux d'intérêt

Après avoir laissé entrevoir une baisse éventuelle du taux cible de financement à un jour dans son annonce du 2 décembre 2003, la Banque du Canada a attendu la publication d'autres nouvelles économiques pour confirmer son choix. Les données sur la demande intérieure du troisième trimestre – qui ont été inférieures à ce qui avait été anticipé – ont donné le ton à l'annonce du 20 janvier dernier au cours de laquelle la banque centrale canadienne a diminué son taux directeur de 25 points de base, à 2,50 %. Cette même autorité monétaire a évoqué le fait que l'appréciation rapide de notre devise, face à la devise américaine, a eu pour effet de freiner la croissance de la demande globale canadienne en faisant diminuer les exportations et en haussant les importations.

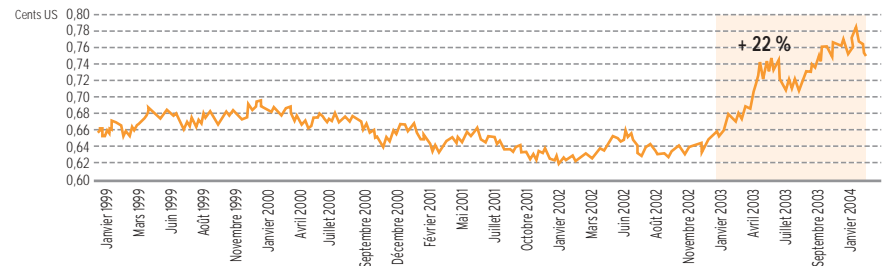
La Banque du Canada laisse maintenant entrevoir d'autres baisses de son taux directeur cette année, ce qui enchante les entreprises exportatrices, mais qui déplaît aux partisans d'une politique monétaire neutre<sup>7</sup>. Ces derniers préconisent l'application, par la banque centrale, d'une vision à long terme en ce qui a trait aux décisions liées à la politique monétaire. Bien que l'appréciation du huard ait des répercussions négatives sur l'économie, ils croient que ces répercussions seront temporaires et s'amourriront au fur et à mesure que les entreprises exportatrices s'ajusteront et deviendront plus productives. Dans le contexte où les mesures sur la politique monétaire ne font sentir leurs effets sur l'inflation et sur l'économie qu'au bout de 18 à 24 mois environ, les effets à court terme des dernières décisions de la Banque du Canada seront plus du domaine de la perception que des effets propres à la politique monétaire.

## Taux de change

Le dollar canadien a augmenté, par rapport au dollar américain, de 22 % en 2003 et a même clôturé à 78,67 cents US, le 9 janvier dernier : un nouveau sommet en 10 ans et demi. La hausse de ce taux de change est attribuable en grande partie au fait que les investisseurs ont déserté la devise américaine puisqu'ils s'inquiètent du niveau anormalement élevé atteint par le déficit budgétaire et celui du compte courant. Dans le cas du déficit budgétaire, il est en voie d'atteindre 4,5 % du PIB américain.

Par contre, l'annonce de la baisse du taux directeur, faite le 20 janvier dernier, jumelée aux prévisions économiques revues à la baisse par l'autorité monétaire canadienne le 22 janvier (dans la *Mise à jour du rapport sur la politique monétaire*) ont eu comme répercussion de faire chuter notre dollar à 76,16 cents US dès le lendemain – une baisse de 1,04 cent –, soit la plus importante chute à survenir en une journée depuis 1987. Ce mouvement témoigne du fait que les marchés anticipent de futures baisses du taux directeur cana-

dien. Le dollar canadien a continué de glisser et a atteint 75,45 cents US, à la suite de la décision de la Réserve fédérale américaine (28 janvier) de laisser à 1 % son taux directeur. Il semble que malgré les dernières nouvelles économiques américaines, qui pourraient justifier une diminution du taux directeur américain, l'autorité monétaire américaine focalise maintenant sur un resserrement éventuel de sa politique monétaire, ce qui a fait augmenter la devise américaine en rapport avec le huard.



Évolution du taux de change canadien

Source : Banque du Canada

Au cours de l'année 2004, la hausse du dollar canadien devrait néanmoins se poursuivre, principalement alimentée par la reprise asiatique ainsi que la reprise mondiale qui entraîneront une demande accrue pour les ressources naturelles. En pratique, le dollar canadien évolue en relation avec le prix des matières premières (voir *Survol Canada*, p. 4). Or, la Banque Scotia envisage une croissance des prix des matières premières d'au moins 10 % pour l'année 2004 déjà en cours, après avoir crû de 17 et 18 %, en 2002 et 2003.

Tout compte fait, l'appréciation rapide et soutenue du dollar canadien appelle les entreprises canadiennes exportatrices à améliorer leur processus de production. Il est donc souhaitable que les entreprises profitent d'un dollar canadien plus fort pour acquérir de la machinerie et de l'équipement, le plus souvent importés des États-Unis.

## Marchés boursiers

Au cours du troisième trimestre de 2003 et pour un 26<sup>e</sup> trimestre consécutif, les investissements directs étrangers ont augmenté de 2,0 milliards \$, à 360,7 milliards \$. L'écart toujours positif entre les taux directeurs canadien et américain (d'environ 200 points centésimaux en faveur du Canada durant cette période) a incité les investisseurs étrangers à investir dans les titres canadiens. En revanche, les investissements en actions étrangères ont également gagné du terrain grâce au raffermissement des

7. Selon une politique monétaire neutre, lorsque le taux d'inflation est de 2 %, le taux cible de financement à un jour devrait être de 4,75 %, pour ainsi obtenir un taux directeur réel de 2,75 %. Dans le contexte actuel où l'inflation est d'environ 1,7 %, le taux directeur nominal devrait être de 4,45 % (plutôt qu'à 2,50 % comme il l'était au moment d'aller sous presse).



# Notre conjoncture économique

marchés boursiers mondiaux. D'ailleurs, ce raffermissement s'est concrétisé par un gain d'environ 6 % sur la période et d'environ 20 % au total de l'année 2003.

À la lecture des décisions des banques centrales canadienne et américaine, il y a fort à parier que le resserrement des politiques monétaires des deux pays ne se fera pas en première moitié d'année. Dans le contexte de cet échéancier, certains analystes de grandes banques prévoient qu'au fur et à mesure que les taux directeurs augmenteront, on observera un transfert des investissements faits sur le marché des actions vers celui des obligations, puisque la relation risque/rendement sera plus avantageuse, une fois les taux augmentés. ■

## Commerce extérieur Un bilan négatif en raison de l'appréciation du dollar canadien

L'appréciation du dollar canadien de 22 % par rapport à la devise américaine en 2003, l'instabilité de la demande américaine, la découverte d'un cas de vache folle en Alberta et la panne d'électricité en Ontario auront tous défavorisé les exportateurs l'an dernier.

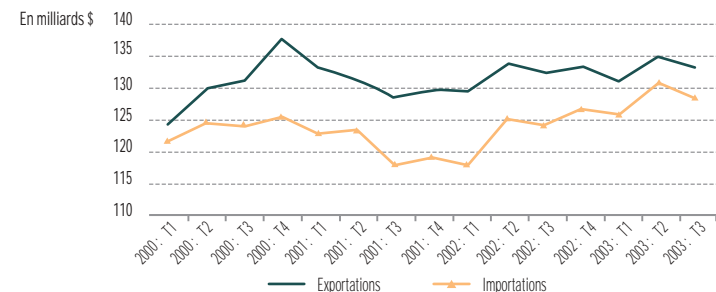
Au sujet des exportations internationales de marchandises provenant du Québec, la publication des données d'octobre laissait voir une augmentation de 0,7 % (dollars courants) en octobre par rapport au mois précédent. Parmi les dix secteurs présentant une hausse en octobre, ce sont les exportations d'avions, de pièces d'automobiles et de papier journal qui ont dominé ce mouvement. Au cumul des 10 premiers mois de l'année, le mouvement s'est inversé avec une diminution des exportations de l'ordre de 5,5 % par rapport à la même période en 2002. Quant aux exportations en direction des États-Unis, elles sont en baisse de 6,5 % pour les dix premiers mois de 2003 en regard des mêmes mois en 2002, ce qui démontre que les craintes de nos exportateurs relativement à la force de notre dollar sont fondées.

Quant aux importations, elles ont gagné à peine 0,1 % au cours du mois d'octobre. Par contre, sur les dix premiers mois de 2003, les importations de marchandises ont crû de 1,4 % au Québec. En octobre, 13 des 25 principaux groupes d'importations québécoises ont affiché une croissance dont les médicaments, les automobiles et les produits chimiques organiques. Selon l'Institut de la statistique du Québec, les importations en provenance des États-Unis (en dollars courants, données non désaisonnalisées) affichaient une hausse de 4,5 % en octobre, soit une troisième hausse mensuelle consécutive. En somme, le surplus commercial cumulé de 2003 a diminué à 855,7 millions \$ en octobre, après avoir atteint 898 millions au cours du mois précédent.

En baisse de 1,1 % par rapport à octobre, les exportations de marchandises du Canada ont atteint 32,1 milliards \$ (dollars courants, données désaisonnalisées) en novembre.

Les trois principaux secteurs d'exportation – ceux des machines et de l'équipement, des produits de l'automobile et des biens industriels – ont tous reculé en novembre. La plus forte baisse a été enregistrée, à -5,7 %, par le secteur de l'automobile. Selon Statistique Canada, la production et la vente d'automobiles auraient été faibles en novembre partout en Amérique du Nord, en raison de la fin des programmes promotionnels. Par contre, on observe une hausse dans les exportations des produits énergétiques, dont le pétrole, qui ont connu une croissance de 9,3 % en novembre. Également en hausse, on retrouve les exportations de produits agricoles et de la pêche (+4,9 %), à la suite de la réouverture des frontières au bœuf canadien. Depuis novembre, l'industrie bovine canadienne a subi un nouveau coup avec l'annonce d'un cas de vache folle aux États-Unis – la bête provenant d'un troupeau canadien. Notons que ceci devrait affecter les exportations de cette industrie, ce qui se reflétera dans les données de décembre et de janvier.

Quant aux importations canadiennes, elles ont augmenté de 1,7 % en novembre par rapport à octobre 2003. Ce sont les importations de machines et d'équipement qui, avec un gain mensuel de 3,6 %, ont propulsé les importations à plus de 8 milliards \$, après qu'elles aient connu un bilan négatif (-7 %) de janvier à novembre. Tout compte fait, l'excédent commercial du Canada a perdu du terrain à 4,3 milliards \$ en novembre, par rapport au niveau d'octobre qui était de 5,1 milliards \$, en raison de la faiblesse des exportations et d'une légère augmentation des importations. Au cumul des 11 premiers mois de 2003, le bilan est légèrement supérieur à celui de 2002, les exportations et les importations ayant subi des pertes de plus de 3 % par rapport à la même période, l'an dernier. Le bilan commercial avec les États-Unis a, quant à lui, diminué de 334 millions \$, à 6,9 milliards \$, après une augmentation des importations américaines de 1,6 %. ■



Commerce extérieur de biens et services au Québec - Données trimestrielles

Source : Institut de la statistique du Québec

# Économie du Grand Montréal

## Le secteur manufacturier de Montréal : en avant la croissance !

Malgré tous les discours entourant l'essor de l'économie du savoir, le succès de l'économie montréalaise demeure intrinsèquement lié à la vitalité et à la croissance continue de son secteur manufacturier. Il est heureux qu'en dépit de certains revers qu'a connus récemment la productivité, le secteur manufacturier est en bonne position pour 2004 et prévoit des gains considérables. Ce secteur contribuera ainsi à la force économique générale de la région de Montréal.

Il est largement admis que le Québec est la province ayant la plus forte production manufacturière du Canada. Dans l'ensemble, l'activité manufacturière représente environ un quart de toute l'activité économique de la province<sup>8</sup>. Partie intégrante du moteur économique du Québec, le secteur manufacturier de Montréal est essentiel à sa santé économique à long terme.

Parmi les industries manufacturières les plus importantes dans la région de Montréal, citons, notamment, celles du vêtement, de la restauration, de l'impression et de l'édition, du matériel de transport (l'aéronautique incluse) et des matières plastiques. À ce titre, le secteur manufacturier compte plus d'emplois dans la région que tout autre secteur de l'économie (voir tableau) – 18,0 % du total des emplois à Montréal, soit 316 100 travailleurs (2002)<sup>9</sup>. Cette concentration d'emplois substantielle indique le rôle essentiel que jouera le secteur manufacturier dans une revitalisation économique générale de la région métropolitaine de Montréal.

Avec la hausse du dollar canadien en 2003 et son effet corrélatif sur la demande états-unienne, le secteur manufacturier a connu un léger recul. Cependant, grâce à l'amélioration de la conjoncture économique au sud de la frontière, 2004 renferme la promesse d'une croissance manufacturière et des conséquences positives qui lui sont associées sur l'économie en général. Dans sa publication *Note de conjoncture métropolitaine – hiver 2004*, le Conference Board du Canada affirme que la croissance du PIB de 3,4 % prévue pour Montréal en 2004 sera en grande partie favorisée par la reprise économique des États-Unis et par l'augmentation connexe de la « demande pour des produits fabriqués au Québec<sup>10</sup> ».

À moyen terme, la croissance du secteur manufacturier passera inévitablement par de nouveaux gains en productivité pour les entreprises manufacturières et par l'adoption de nouveaux procédés de fabrication innovateurs. En effet, les secteurs dits « traditionnels » de l'économie n'échappent pas, eux non plus, à la nécessité de prendre le virage de l'économie du savoir – à la différence que ce virage ne concerne pas la nature des produits, mais bien la façon dont ils sont fabriqués. À cet égard, la Chambre soulignait d'ailleurs à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale, dans son avis concernant le *Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque* que présidait M. Pierre Brunet, l'importance pour les entreprises des secteurs manufacturiers d'avoir accès à des capitaux leur permettant de financer la modernisation de leurs processus de fabrication.

Comme le démontre l'article suivant concernant l'industrie du vêtement, à une époque où la concurrence provenant de pays comme la Chine et l'Inde est de plus en plus vive, le défi pour le secteur manufacturier québécois est d'abord d'être parmi les plus innovants et les plus productifs au monde, ce qui nécessite de miser d'abord sur nos créneaux d'excellence, les secteurs dans lesquels nous avons un avantage comparatif<sup>11</sup>.

Emplois par secteur à Montréal		
Emplois non agricoles 2002	Nombre total d'emplois (en milliers)	%
Exploitation minière	2,0	–
Construction	70,0	4,0
<b>Fabrication</b>	<b>316,1</b>	<b>18,0</b>
Transports et services publics	123,6	7,0
Commerce de gros	91,6	5,2
Commerce de détail	305,8	17,4
Finances, assurances et immobilier	101,5	5,8
Services	652,6	37,2
Administration publique	92,3	5,3
<b>Total</b>	<b>1 755,4</b>	<b>100</b>

Source : Statistique Canada

8. *Atteindre l'excellence* : <http://innovation.gc.ca/gol/innovation/interface.nsf/vSSGFBasic/in04289e.htm>

9. Gouvernement du Canada : [http://investincanada.gc.ebdata.ca/Table2-CMA\\_f.asp?ID=14&ProvinceNameEn=Quebec#2E](http://investincanada.gc.ebdata.ca/Table2-CMA_f.asp?ID=14&ProvinceNameEn=Quebec#2E)

10. Conference Board du Canada : [http://www.conferenceboard.ca/press/2004/qc\\_mo\\_winter04.asp](http://www.conferenceboard.ca/press/2004/qc_mo_winter04.asp)

11. Le principe de l'avantage comparatif, aussi connu sous le principe des coûts comparés, s'énonce de la manière suivante : à la condition nécessaire et suffisante qu'il existe une différence entre les coûts comparés constatés en autarcie dans plusieurs pays, chacun d'eux trouvera avantage à se spécialiser et à exporter les biens pour lesquels il dispose le plus fort avantage comparé ou le moindre désavantage comparé, en important en échange les autres biens de ses partenaires.

# Économie du Grand Montréal



Ainsi, il est à souhaiter que la croissance qui s'annonce pour 2004 permettra au secteur manufacturier d'investir encore davantage dans sa productivité et dans la compétitivité de l'économie métropolitaine. ■

## L'industrie de l'habillement et l'application de normes sectorielles du travail permanentes

Il ne fait aucun doute que l'industrie de l'habillement occupe un poids important dans l'économie du Québec et du Canada. Avec plus de 46 000 travailleurs au Québec et 55 % des emplois de ce secteur au Canada, l'industrie de l'habillement arrive au troisième rang des plus importants employeurs manufacturiers de la province. Montréal, pour sa part, se démarque nettement des autres régions nord-américaines : elle est le troisième centre de production vestimentaire en importance en Amérique du Nord, derrière Los Angeles et New York. Plus étonnant encore, l'île de Montréal représentait, en 1999, à elle seule, près de 50 % de l'ensemble des livraisons de vêtements au pays et plus de 75 % des livraisons québécoises<sup>12</sup>. De plus, la région métropolitaine de Montréal « se classe au premier rang en ce qui concerne la part du secteur de l'habillement dans l'emploi total métropolitain »<sup>13</sup>, parmi 18 régions métropolitaines observées par le ministère du Développement économique et régional.

Malgré le poids important que représente cette industrie tant au Québec qu'à l'échelle canadienne, elle a du mal à se démarquer sur la scène internationale. Elle est peu connue et demeure marginale. Il va de soi que cette industrie doit composer avec de nombreux facteurs pour lui permettre de rayonner davantage sur les marchés mondiaux, tout particulièrement la main-d'œuvre bon marché de pays comme l'Inde et la Chine. Outre ces facteurs externes, l'industrie de l'habillement fait face aujourd'hui à un défi interne qu'elle doit relever : des normes de travail permanentes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004 constitue une date importante pour les conditions de travail des quelque 17 000 travailleurs de l'industrie de l'habillement du Québec visés par de nouvelles mesures. En effet, le 5 décembre 2003, le ministre du Travail, Michel Després, a fait connaître la décision du gouvernement d'instaurer, à compter de la nouvelle année, des conditions de travail permanentes, supérieures à celles que l'on retrouve dans la *Loi*

*sur les normes du travail*, pour les travailleurs oeuvrant dans les secteurs de la confection pour dames, pour hommes, des chemises pour hommes et garçons et du gant de cuir.

Cette décision vient finalement mettre un terme à la période de transition en vigueur depuis l'abolition, le 1<sup>er</sup> juillet 2000, des quatre décrets de convention collective pour ces secteurs. Durant cette période, des conditions minimales de travail issues des décrets étaient appliquées<sup>14</sup>. Ces décrets ont en effet été abolis parce qu'ils représentaient un frein à la diversification de la production. On leur reprochait notamment de ne pas faciliter la flexibilité des ateliers de production et d'empêcher la mixité de produits.

Il n'est donc pas étonnant de constater que l'industrie s'attendait – à défaut d'être arrivée à établir un cadre réglementaire au cours de la période de transition – à ce que le gouvernement mette fin aux conditions particulières, ce qui aurait amené toute l'industrie à être assujettie à la *Loi sur les normes du travail*. Le sous-ministre aurait signifié aux organismes, le 28 novembre 2003, que le gouvernement n'avait pas l'intention de protéger les conditions de travail de ces 17 000 travailleurs au-delà du 31 décembre »<sup>15</sup>. Cette volte-face du gouvernement a donc comme conséquence notamment d'établir le salaire minimum des quatre secteurs à 8 \$ l'heure et de maintenir la semaine de travail à 39 heures, au lieu de la faire passer à 40 heures.

Si certains organismes ont salué cette décision, les employeurs de l'industrie et d'autres intervenants qui sont impliqués y voient de potentiels effets dévastateurs : délocalisation d'emplois, mise au chômage et augmentation immédiate des coûts de production. La région métropolitaine de Montréal fait donc face au défi de trouver les moyens de consolider ses acquis à l'échelle nord-américaine et de chercher à performer davantage sur la scène internationale. Comme le souligne le ministère du Développement économique et régional, il est clair que pour « se démarquer dans un marché encombré, les entreprises devront également identifier des créneaux et recourir plus systématiquement à l'innovation tant au chapitre des produits et des modes de production qu'en matière de commercialisation »<sup>16</sup>. ■

12. Toutes ces données tirées du ministère du Développement économique et régional, *La filière industrielle de l'habillement au Québec*, Gouvernement du Québec, 2003, p. 5 et 80.

13. *Ibid.*, p. 81.

14. Cette période de transition a duré au total 42 mois. Une transition de 18 mois était prévue par le projet de loi 47, mais celle-ci s'est vue prolongée d'un autre 24 mois avec la sanction du projet de loi 46, le 18 décembre 2001.

15. Mathieu Boivin, « Conditions de travail dans le vêtement : Québec recule », *Journal de Montréal*, 6 décembre 2003, p. 52.

16. Ministère du Développement économique et régional, op. cit., p. 152.

# Économie du Grand Montréal

## Taxation des aéroports de Montréal : un frein à l'investissement ?

Comme si un problème n'attendait pas l'autre, voilà que l'industrie du transport aérien au Canada se prépare à traverser une énième zone de turbulence. Après les problèmes de baisses d'achalandage occasionnées par les événements du 11 septembre, la guerre en Irak et le SRAS, les aéroports des principales villes du Canada s'attendent à subir bientôt des hausses de loyer. Montréal n'y échappera pas et devra, en plus, assumer une hausse de ses « compensations tenant lieu de taxes foncières ».

En vertu d'une entente d'une durée de 60 ans conclue avec Transports Canada en 1992, Aéroports de Montréal (ADM) – l'entité autonome responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel – a dû payer, pour 2002, une somme de l'ordre de 6,4 millions \$ à Transports Canada pour les terrains sur lesquels sont localisés les aéroports, puisqu'ils sont la propriété du gouvernement canadien. Le montant du loyer à payer dépend du nombre de passagers accueillis par ADM au cours de l'année, du nombre de mouvements d'aéronefs, des dépenses en capital et des frais d'exploitation prédéterminés au bail, d'autres revenus de loyer perçus par ADM et des revenus de frais d'améliorations aéroportuaires (FAA). Avec cette formule, les aéroports sont donc confrontés à la contradiction de payer un loyer accru lorsqu'ils entreprennent des travaux visant à améliorer leurs infrastructures, et ce, sans que Transports Canada ne fournisse de services supplémentaires aux aéroports.

Il apparaît donc fort possible, au moment d'écrire ces lignes, que les aéroports canadiens devront, pour 2004, assumer une autre hausse de loyer. Pour ADM, cette nouvelle est évidemment loin d'être réjouissante.

## De nécessaires réinvestissements

Tel que le soulignait James C. Cherry, le président-directeur général d'ADM, dans un texte qu'il signait dans *La Presse* le 9 février dernier, les équipements de l'Aéroport Montréal-Trudeau sont désuets et l'aéroport souffre d'un manque d'espace. Or, à la veille du rapatriement de la totalité des vols passagers vers cet aéroport, ADM a entrepris des modifications majeures de ses infrastructures, dans le but de répondre aux nouveaux besoins du transport aérien de la grande région de Montréal. Les investissements dans ces infrastructures effectués par ADM ont été de plus de 300 millions \$ dans les dernières années, notamment pour la construction de la nouvelle jetée transfrontalière.

Cependant, dans la mesure où les investissements faits par ADM entraînent systématiquement une augmentation de la valeur foncière de l'aéroport et,

conséquemment, une hausse des compensations tenant lieu de taxes foncières – pour l'exercice financier de 2002, ADM en a d'ailleurs versé un peu plus de 17,8 millions \$ –, c'est sans grande surprise que la société s'attend à une augmentation substantielle de ses compensations pour l'année 2004.

Au total, c'est donc 24,2 millions \$, soit plus de 14 % de ses dépenses, qu'ADM paie en compensation de taxes foncières et en loyer, et ce, même si les aéroports assurent eux-mêmes plusieurs des services normalement fournis par les municipalités, tels que le déneigement ou le service de police. Les aéroports de Montréal sont ainsi les plus taxés au Canada par passager. À ce titre, il en coûte à Montréal 1,60 \$ par passager en taxes, alors qu'à Toronto, il n'en coûte que 0,94 \$ (voir tableau). Dans un environnement concurrentiel comme celui des transports aériens, il est inusité de constater que lorsque les aéroports se dotent d'infrastructures plus importantes pour desservir leurs usagers, cela entraîne pour eux une augmentation de leurs compensations et frais de loyer.

Coût par passager	
Montréal – Dorval	1,60 \$ (en 2002)
Toronto	0,94 \$ (en 2002)
Calgary	0,42 \$ (en 2001)
Vancouver	1,00 \$ (en 2001)

Source : Aéroports de Montréal

## D'importantes infrastructures pour la métropole

Les échanges commerciaux entre les métropoles d'Amérique du Nord et celles du monde sont en constante progression et les aéroports sont appelés à jouer un rôle prépondérant puisqu'ils constituent les liens incontournables des échanges aériens, tant pour le transport de passagers – d'affaires ou de tourisme –, que pour le transport de marchandises. En 2002 seulement, les aéroports montréalais ont été visités par plus de 8,8 millions de passagers et ont vu transiter 223 000 tonnes de marchandises.

Ainsi, bien que constituant un élément de développement économique majeur pour la grande région de Montréal et du Québec, ADM est soumise à de sérieuses contraintes foncières. Ainsi, il y a lieu de s'interroger sur les effets « collatéraux » des mécanismes de perception des compensations tenant lieu de taxes foncières et des loyers des aéroports. Parmi les options envisagées, une initiative qui permettrait de favoriser la réalisation, par ADM, d'investissements nécessaires afin d'améliorer la compétitivité des aéroports de façon durable, pourrait être que Transports Canada cède définitivement les terrains des aéroports à ADM. Cette option aurait le double avantage de permettre à ADM d'alléger son fardeau fiscal et d'éliminer le « désincitatif » au développement que constitue la présente formule de calcul du loyer. ■

# Clin d'oeil sur Montréal

## Sous-financement des universités québécoises : le bât blesse

Par Robert Lacroix, président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et recteur de l'Université de Montréal



Montréal est l'Eldorado de la matière grise au Canada. Avec une fiche de 4,17 étudiants par 100 habitants, la métropole se situe au deuxième rang des villes nord-américaines universitaires, juste derrière Boston. Son réseau d'enseignement supérieur, qui réunit dans un même *golden square* du savoir quatre universités et quatre écoles professionnelles, compte 5 000 professeurs et 160 000 étudiants dont 14 000 viennent de l'étranger et

21 000 sont des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Près de 75 % de toute la recherche universitaire au Québec se fait à Montréal, qui occupe le 9<sup>e</sup> rang des pôles universitaires de R-D en Amérique du Nord, devant Toronto. Selon une étude récente, on évalue à 3,83 milliards de dollars et à 65 200 emplois l'impact annuel de l'activité académique sur la vie économique et sociale montréalaise.

Cette performance remarquable masque pourtant l'extrême précarité de nos universités. La réalité, c'est que le réseau universitaire québécois est au bout du rouleau. Depuis une décennie, et malgré un réinvestissement notable, le réseau n'a pas ce dont il a besoin pour faire ce qu'on attend de lui : transmettre le savoir par l'enseignement et repousser les frontières de la science par la recherche.

Selon une étude menée conjointement par le ministère de l'Éducation et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), il manquait l'an dernier 375 millions de dollars à nos universités pour être financées à hauteur de leurs homologues du reste du Canada. Calculé sur la période qui s'étend de 1994 à 2003, le manque à gagner cumulé se chiffre à 2,9 milliards de dollars, l'équivalent d'une fois et demie le total des dépenses annuelles du ministère de l'Éducation du Québec attribuées au fonctionnement des universités ! Et le fossé continue de se creuser.

Mais ce n'est pas le plus grave. Le plus grave, ce sont les marques qu'un tel déficit de ressources a laissées sur le système universitaire québécois au cours de la dernière décennie. Pendant quelques années, l'impact du sous-financement a été souterrain. Mais aujourd'hui que nos établissements ont repris le chemin de la croissance, ses effets apparaissent au grand jour et se répercutent sur tous les aspects de la vie universitaire.

À titre d'exemple, l'Université de Montréal dépense deux fois moins que l'Université de Toronto pour former un avocat. Avec un ratio de 129 livres par étudiants, les collections de ses bibliothèques sont parmi les plus pauvres au pays, bien au-dessous de la moyenne de ses rivales canadiennes qui se situe à 252 ouvrages par *tête de pipe* étudiante. Entre 1996 et 2002, le taux d'encadrement, considéré comme le principal critère d'évaluation de la qualité des programmes, a monté en flèche, passant de 17 à 21 étudiants par professeur, tant et si bien que l'UdeM figure tristement au dernier rang des dix grandes universités canadiennes pour l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs.

Quand on se regarde, on se désole; quand on se compare, on se console, dit la sagesse populaire. Pour nos universités, c'est exactement le contraire. Peu importe les paramètres qu'on retient, la comparaison avec les universités des autres provinces est accablante. Et non, l'herbe n'est pas plus verte à côté : elle est tout simplement moins verte ici. Et moins verte encore à Montréal qu'ailleurs au Québec en raison de l'énorme parc d'infrastructures d'enseignement et de recherche qui existe sur l'île et dont l'entretien, extrêmement coûteux, est à la charge des établissements.

Dans les années 60, le Québec lançait de grands projets hydroélectriques en assumant pleinement les coûts qui leur étaient associés. Aujourd'hui, les grands chantiers ce sont ceux du savoir. Tous, nous sommes témoins en ce début de millénaire du passage fascinant de la société industrielle à la civilisation de la connaissance, de la chaîne d'assemblage à la chaîne d'innovation. De ce passage, les universités sont les principaux opérateurs de transit. Refuser aux nôtres les moyens de remplir leur mission, c'est se condamner, et pour longtemps, aux voies secondaires de la société du savoir. ■

Robert Lacroix

# Économiste invité

## Examen territorial de l'OCDE : Montréal, une stratégie pour renforcer la compétitivité

Par Mario Pezzini, *chef de la division des examens territoriaux et de la gouvernance de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)*



Avec une population de 3,43 millions d'habitants, la région métropolitaine de Montréal est la deuxième région la plus peuplée du Canada après Toronto. Bénéficiant d'une spécialisation performante et dotée d'une grande qualité de vie et de nombreux points forts dans les domaines culturel et social, Montréal dispose d'une économie trépidante et dynamique. Pour autant cette diversité et cette complexité peuvent nuire au dynamisme économique de la région lorsqu'elles ouvrent la voie à la fragmentation des décisions.

Si Montréal veut poursuivre son expansion sur les marchés à l'étranger et renforcer sa croissance économique ainsi que la création d'emplois, elle doit accroître sa productivité et soutenir les grappes d'entreprises régionales existantes, en prenant des mesures qui favorisent l'innovation, facilitent les relations entre universités et entreprises et attirent des travailleurs hautement qualifiés.

Ces démarches nécessitent une prise en compte des problèmes et des opportunités à l'échelle métropolitaine et doivent mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques locaux dans une démarche coordonnée. Les réformes institutionnelles récentes, qu'il s'agisse des « fusions » de municipalités à Montréal et à Longueuil ou de la création d'une Communauté métropolitaine, sont une première réponse possible aux problèmes d'étalement urbain, de disparités fiscales et du manque de services publics adéquats. Mais, au-delà de ces éléments, à Montréal, comme dans d'autres régions métropolitaines dans les pays membres de l'OCDE, la consolidation de la gouvernance locale et métropolitaine constitue une composante essentielle de la stratégie de développement économique.

## Quelles sont les forces et les faiblesses qui caractérisent la situation de Montréal ?

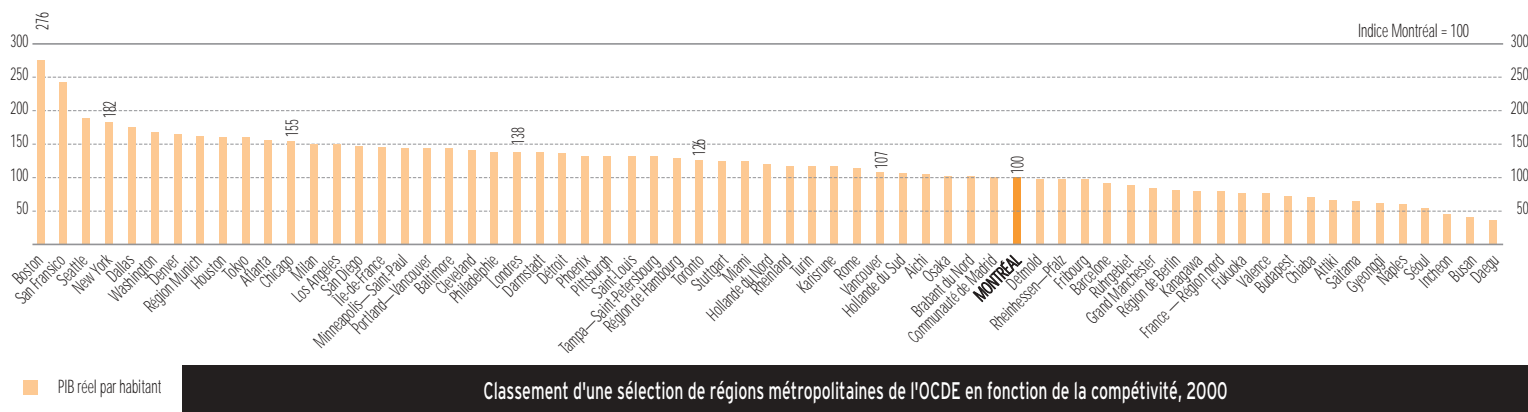
En dépit des difficultés économiques qu'elle a connues au début des années 90, Montréal contribue pour une part importante à l'économie du Canada avec 9,8 % du PIB en 2002. Dans un contexte d'intégration internationale croissante, la région métropolitaine a renforcé sa position dans des secteurs clés de l'économie fondée sur le savoir et a su tirer parti du développement des échanges et de l'investissement. Ces bonnes performances lui ont permis d'améliorer sensiblement le niveau de l'emploi. L'économie de Montréal semble emprunter une trajectoire ascendante de croissance.

Toutefois, les performances économiques de Montréal restent insuffisantes par rapport à celles d'autres grandes régions. Comparée à une sélection de 65 régions métropolitaines de l'OCDE de plus de deux millions d'habitants, la région métropolitaine de Montréal n'occupe en effet que la 44<sup>e</sup> place en fonction du PIB réel par habitant en 2001 (voir graphique). En moyenne, l'écart entre Montréal et les autres régions sélectionnées s'explique pour près des deux tiers par une productivité moyenne plus faible.

La faiblesse de la productivité est liée à différents facteurs. L'investissement en équipements et en recherche et développement (R-D) est insuffisant, notamment au sein des PME qui représentent une part importante du tissu industriel de la région. De plus le niveau d'éducation n'est pas satisfaisant (21 % seulement de la population active ayant suivi des études supérieures). Ce retard est particulièrement sensible dans le groupe des 45-64 ans.

On constate par ailleurs que Montréal dispose d'un facteur de compétitivité essentiel : son fort taux d'activité. Cependant, avec le vieillissement de la population, il faudra s'attendre à une régression du taux d'activité. Pour répondre à cela, une solution serait d'accroître les flux migratoires. Actuellement, l'immigration internationale qui représente plus de la moitié de l'augmentation de la population dans la région, ne constitue que 18 % de la population totale de la région, contre 42 % à Toronto et 35 % à Vancouver. Afin de contribuer à rehausser le niveau de qualification de la population active, donc à augmenter la productivité, il conviendrait d'attirer des immigrants hautement qualifiés.

# Économiste invité



Source : Base de données territoriale, OCDE

## Quels défis pour une initiative institutionnelle importante ?

Afin de relever les défis précédemment exposés, une stratégie de développement économique globale s'imposait pour la région. Donc, face à la fragmentation territoriale et à l'absence de coordination régionale qui caractérisent la plupart des régions métropolitaines, la province de Québec a entrepris une des plus importantes réformes institutionnelles parmi les pays de l'OCDE. Cette réforme a donné lieu à la création d'une nouvelle autorité métropolitaine, soit la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)<sup>17</sup> et à la réorganisation municipale de la région métropolitaine en 2002 avec la fusion des municipalités à Montréal et celle de sept municipalités à Longueuil. Mais, il est encore trop tôt pour en évaluer les effets.

Dans les défis à court terme, il appartient à la CMM d'élaborer une stratégie de développement économique pour toute la région métropolitaine. La simplification des structures institutionnelles infra-métropolitaines et la clarification des compétences contribueraient certes à relever ce défi. La question des ressources fiscales de la CMM doit être analysée en tenant compte de ses responsabilités croissantes. Dans le volet des fusions municipales, si la réforme a pour objectif d'assurer une répartition plus égale des ressources financières au sein de la région métropolitaine, elle n'a pas visé à apporter de réponse aux questions de la «soutenabilité» fiscale à long terme au niveau local. L'impôt foncier (76 % du total) demeure la source quasi-unique du revenu des autorités locales.

## Comment coordonner les initiatives de développement économique ?

La mise en œuvre d'une stratégie précise et cohérente de développement régional s'appliquant à toute la région métropolitaine exige la création d'un cadre de coopération. Le développement des relations entre entreprises ainsi qu'entre firmes et universités est essentiel. En tant qu'organisme responsable de la planification, de la coordination et du financement au niveau régional de toute une série de fonctions de développement socio-économique, la CMM a une responsabilité de coordination pour l'élaboration d'une stratégie économique régionale. Cependant, compte tenu de la multiplicité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de stratégies de développement économique, parfois avec des chevauchements entre leurs mandats respectifs, des outils permettant une meilleure coordination au niveau opérationnel restent à développer. Le constat sur Montréal étant fait, il est maintenant temps pour les différents acteurs d'agir. ■



17. La CMM est un organisme de coordination, de planification et de financement doté de fonctions stratégiques, telles que l'aménagement du territoire, le développement économique, le logement social, le transport en commun et les infrastructures, l'environnement et la culture.

# Chronique Développement économique Canada

## Les défis économiques de Montréal

Si l'étude que l'OCDE vient de publier sur Montréal – et dont Développement économique Canada a été partenaire – traite principalement de la gouvernance métropolitaine, plusieurs de ses recommandations portent par ailleurs sur l'économie et touchent les perspectives des entreprises de la région.

L'OCDE souligne que la région métropolitaine de Montréal contribue pour une part importante à l'économie canadienne. Montréal a renforcé sa position dans les secteurs clés de l'économie fondée sur le savoir et semble bien positionnée pour poursuivre sa croissance. Des progrès restent cependant encore à faire. Les performances économiques de Montréal demeurent insuffisantes par rapport à d'autres grandes métropoles internationales. La principale lacune réside dans une productivité plus faible, expliquée par un stock de capital (humain, physique, etc) plus limité, soit le bas niveau d'éducation (études supérieures) et l'insuffisance de l'investissement en équipements et en recherche et développement, notamment au sein des petites et moyennes entreprises. Un autre obstacle au développement économique de la région montréalaise que signale l'étude est la pénurie de capitaux privés, notamment le capital de risque, dans le soutien à la commercialisation de l'innovation.

L'étude met également l'accent sur l'importance pour la croissance économique de Montréal de renforcer les grappes d'entreprises. Le développement de celles-ci repose en grande partie sur la qualité des relations entre les entreprises. La mise en réseau des acteurs clés à l'intérieur d'une grappe, ainsi qu'au sein du système économique montréalais, est requise pour consolider les grappes.

L'OCDE suggère aussi un meilleur ciblage pour renforcer le potentiel des exportations internationales. D'abord, Montréal devrait exploiter davantage le marché des États-Unis, en ciblant de nouveaux créneaux d'exportation dans les domaines où la demande des États-Unis est relativement forte et où les avantages de Montréal sont plus importants (composants aéronautiques et aérospatiales, composants ferroviaires, biens d'équipement et matériel de

télécommunications). En second lieu, la région métropolitaine devrait diversifier ses marchés à l'exportation en augmentant les échanges internationaux avec d'autres pays que les États-Unis. Enfin, Montréal devrait renforcer sa position à l'exportation sur les marchés de produits de haute technologie à forte valeur ajoutée.

Le gouvernement du Canada reconnaît ces différents défis économiques. Il s'est ainsi engagé dans son récent discours du Trône à bâtir une économie du XXI<sup>e</sup> siècle et, à cette fin, à doter le pays d'assises économiques solides. Il continuera, dans ce contexte, à soutenir le développement économique par l'entremise des agences régionales fédérales (tel que Développement économique Canada pour les régions du Québec). Le gouvernement aidera ainsi les petites entreprises novatrices à accéder à des fonds adéquats aux premières étapes et aux activités de recherche et développement nécessaires à la mise en marché de leurs idées. Cela sera rendu possible notamment en s'appuyant sur les capacités de la Banque de développement du Canada en matière de capital de risque et sur les services offerts par le Conseil national de recherches du Canada. Au chapitre des exportations, le gouvernement facilitera le commerce entre le Canada et les États-Unis en investissant dans les infrastructures des principaux corridors commerciaux. Il entend également établir des liens plus étroits avec d'autres régions du monde en ciblant davantage les nouveaux géants économiques tels que le Brésil, la Chine et l'Inde.

Ces orientations constituent un engagement clair du gouvernement du Canada envers le développement économique et les entreprises des régions canadiennes et contribueront à répondre aux défis économiques auxquels les entreprises et les régions doivent faire face. ■

**Caroline Ranger**  
Développement économique Canada

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal  
(514) 283-2500  
[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)  
[montreal@dec-ced.gc.ca](mailto:montreal@dec-ced.gc.ca)



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

**Canada**